

A collage of images showing a lush green field in the foreground and a nuclear reactor cooling tower in the background under a clear sky. The text "Evaluation des impacts environnementaux" is overlaid on the central part of the collage.

## Evaluation des impacts environnementaux

Une évaluation d'impacts environnemental (EIE ou encore Environmental Impact Assessment, « EIA ») étudie les différents impacts possibles, qu'ils soient positifs ou négatifs, que peut avoir un projet proposé l'environnement. Ceci inclut une évaluation des aspects naturels, sociaux et économiques. Une manière conventionnelle de mener ces évaluations consiste tout d'abord à caractériser les conditions de références existantes, puis d'évaluer les impacts potentiels sur un développement à court, moyen et long terme. Les opportunités de minimisations des impacts sont développées en tandem. L'objectif principal des évaluations d'impacts est d'assurer que les prises de décisions considèrent les aspects concernant les impacts environnementaux. Dans le secteur nucléaire au Royaume-Uni, les EIE sont requises pour les opérations de démantèlement telles que spécifiées par la Régulations des Réacteurs Nucléaire de 1999 (« EIA-DR »).

D'une manière générale, Nuclear Technologies propose les missions suivantes:

- Définition de guidance aux sites candidats au démantèlement ainsi qu'un registre de risques environnementaux associés.
- Revue et révision détaillée des informations pertinentes existantes provenant de la compagnie en question.
- Revue et révision détaillée d'informations disponibles provenant de différentes sources
- Analyse du manque de données
- Elaboration d'études supplémentaires spécifiques afin de combler le manque d'information
- Développement de mesures de réduction des impacts identifiés
- Développement d'EIE prenant en considération:
  - l'évaluation des meilleures pratiques d'EIE et principes
  - l'interface avec d'autres législations et polices nationales
  - les actionnaires clés

Une EIE telle que couramment menée prend en compte les sujets suivants :

- Site et localité
- Transport
- Nuisance sonore
- Paysage et impact visuel
- Gestion des terres potentiellement contaminées
- Ecologie terrestre
- Gestion des cotes et de l'écologie maritime
- Gestion des déchets
- Rejets et émissions
- Impacts économique et sociaux
- Archéologie

Nous avons une expérience de première main concernant la réglementation EIA-DR telle qu'appliquée lors du démantèlement de la flotte de réacteurs au Royaume-Uni et nous avons récemment menées des études de faisabilités pour deux installations nucléaires actuellement en fonctionnement, en amont de leurs opérations de démantèlement.

**plus d'informations:**

- Agnes Ross  
T +44 (0) 1847 805070  
F +44 (0) 1847 805077
  
- Steve Browning  
M +44 (0) 7717 823705
  
- email: [info@nuclear.co.uk](mailto:info@nuclear.co.uk)